

## Agriculture

### Débouchés locaux : des idées à creuser



La mise en place du PSADER (Projet Stratégique d'Agriculture et de Développement Rural) sur le territoire roannais a fait émerger de nouvelles opportunités en matière de débouchés agricoles. Deux actions sont menées conjointement sur notre territoire. La première concerne les "Réseaux de Paniers". Cette formule a pour but de resserrer les liens entre consommateurs et agriculteurs. L'association Entrepôtes, sur l'agglomération de Roanne, et la MJC de Charlieu, plus au nord de l'arrondissement, proposent aux particuliers de remplir leur panier ménager de produits exclusivement locaux et à intervalle régulier. Avantage pour le client : il connaît précisément la provenance des produits qu'il achète. Avantage pour le fournisseur : les commandes sont passées régulièrement ce qui lui permet de rationaliser son travail.

Dans le même esprit, une seconde action pourrait voir le jour localement. Elle porte sur la restauration collective hors foyer et vise à approvisionner en produits locaux, les cantines scolaires, les maisons de retraites, les restaurants d'entreprises... Une étude devrait être prochainement lancée. Elle aura pour double objectif de s'assurer que la demande existe et de définir les moyens pour structurer l'offre de services des producteurs. N'hésitez pas à faire vos suggestions à Nils MAURICE (voir page 3).

#### L'ACTUALITE DU PAYS : le CDDRA sur les rails

En cette fin d'année, le syndicat mixte va proposer à la Région un programme d'actions pour les 6 années à venir. Ce contrat va prendre le relais du CDPRA (Contrat de Pays de Développement de Rhône-Alpes) et sera axé sur le Développement durable, il s'agit du CDDRA, c'est-à-dire "Contrat de Développement durable de Rhône-Alpes". Il représente une aide d'environ 15 millions d'euros qui pourra être attribuée au territoire du Roannais.



Jean-Pierre Poyet

*édito*

Depuis le début de l'année 2009, le Conseil Local de Développement (CLD), structure représentant la société civile a planché aux côtés des élus sur l'avenant du contrat signé avec la Région Rhône Alpes en 2005 et sur les nouvelles orientations du contrat de développement durable de la Région Rhône Alpes (CDDRA).

Ce fut l'occasion d'échanges fructueux entre les différents partenaires lors de séminaires, de groupes de travail mixtes (élus et membres du CLD).

A l'occasion des assemblées plénières avec le concours précieux des animateurs du syndicat mixte et d'un cabinet de consultants, les différents acteurs ont pu produire des actions faisant de notre territoire un lieu où il ferait bon vivre grâce notamment à la prise en compte de l'économie sociale et solidaire, l'accompagnement et la détection des potentiels de développement de notre territoire, l'accueil d'actifs et la promotion de notre Pays roannais.

Comme le rappelait, lors de la précédente lettre, le président du syndicat mixte, Georges Bernat, notre territoire va connaître dans les prochaines années des mutations importantes.

En tant que président du CLD, j'ai pu rencontrer avec mes collègues et les élus, des femmes et des hommes entreprenants, lors de visites organisées sur le terrain, des citoyens qui veulent vivre au Pays et donner une image positive de leur territoire.

Je lance un appel à tout membre de la société civile à venir nous rejoindre et à être les promoteurs de notre Roannais !

Jean-Pierre Poyet  
Président du CLD

RESSOURCES HUMAINES



Aide du Contrat de Pays : **16 900 €**

## Plateforme agro-alimentaire : des "cartes d'activités" innovantes

Le Centre de Professionnalisation et d'Innovation Alimentaire (CPIA) regroupe les acteurs majeurs de l'agro-industrie roannaise. En partenariat avec le Pays et le Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF), il vient de lancer une action particulièrement innovante. Un audit est en cours dans 6 entreprises (Révillon, Valentin Traiteur, les Eaux de St-Alban, la Ferme Collet, Délices du Palais, Brocéliande) pour établir des cartes d'activité par postes. Objectif ? Faire un état des lieux des compétences et des formations requises : "Ces cartes d'activité nous permettent d'avoir une vue précise de tous les postes de l'entreprise, explique Eric Collet à la tête de La Ferme Collet. Nous professionnalisons ainsi la gestion de nos ressources humaines. C'est un aspect primordial. Aujourd'hui, on ne parle plus simplement de production, mais de production sous contrôle qualité. CPIA est une structure-clé dans notre évolution et dans l'obtention dans les plus brefs délais de la certification IFS exigée par la plupart de nos clients".



Le nouvel outil de production de la ferme Collet

Cette action s'inscrit dans une logique d'amélioration de la gestion des ressources humaines dans les entreprises mais aussi dans la conduite de projets entre le territoire (structures de l'emploi, de la formation...) et les entreprises autour des thématiques du recrutement et de la professionnalisation. Un travail a ainsi débuté sur la saisonnalité des emplois, où des passerelles entre entreprises pourraient être imaginées.

► **Commission ressources humaines du Pays : Président Johan Tamain**

OPERATION RURALE COLLECTIVE



## Les Frères Palluet pleins d'énergie à L'Hôpital-sur-Rhins

Aide de l'ORC : **6 661 €**



Sylvain Palluet et Le toit énergétique de l'entreprise

Spécialisée dans les énergies renouvelables, la SARL Palluet Frères donne l'exemple. Olivier et Sylvain Palluet, artisans-chauffagistes, ont équipé l'un de leurs bâtiments d'un "toit énergétique" d'une surface de 80 m². "Au moment de sa mise en service, c'était le premier en France, expliquent-ils. Dans les 10 ans à venir, la formule du toit énergétique va prendre un essor incroyable car elle associe photovoltaïque et thermique tout en respectant l'esthétique. La construction en elle-même et son proche environnement ne sont pas dénaturés". Grâce au dispositif O.R.C. (Opération Rurale Collective) mis en œuvre par "Roannais Pays de Rhône-Alpes", l'entreprise a pu bénéficier d'une aide à l'investissement, son projet s'inscrivant à la fois dans une démarche environnementale et de promotion d'un savoir-faire en matière d'énergies renouvelables. Pour étudier le projet de cette entreprise comme pour d'autres, un Comité de pilotage spécifique est régulièrement réuni et décide d'octroyer des subventions, sous certaines conditions, à des entreprises commerciales ou artisanales qui investissent, en milieu rural, dans l'amélioration de leurs moyens de production ou l'aménagement de leurs locaux.

► **Commission économie du Pays : Président André Danière**

TOURISME



Aide du Contrat de Pays : **208 796 €**

## Le baptême de La Cure à Saint-Jean-Saint-Maurice

La Côte Roannaise attire de nombreux touristes tout au long de l'année. Cet été encore, des milliers de visiteurs ont sillonné sans relâche vignes et villages. D'où l'idée des élus de la Communauté de Communes de l'Ouest Roannais (CCOR) de profiter de cette affluence pour faire de leur territoire un espace de promotion touristique de tout le nord du département. Ils ont ainsi aménagé, à Saint-Jean-St-Maurice, dans les bâtiments et les jardins de l'ancienne cure du village, des locaux à double vocation touristique et culturelle. Tout naturellement baptisé "La Cure", cet espace est doté d'un point "I" de promotion touristique, d'une boutique de présentation de l'artisanat et des produits locaux, d'un atelier d'artisan d'art, d'un pôle culturel avec expositions, animations et conférences et d'un pôle patrimonial. Grâce à des modules très ludiques et des espaces scénographiques bien conçus, les visiteurs apprennent à connaître notre région tout en se cultivant. La "Cure" comprend également un gîte d'étape idéalement placé sur la route des marcheurs de St-Jacques de Compostelle, à mi-chemin entre Charlieu et Pommiers. Il est d'ailleurs réservé aux pèlerins sur présentation du crédenial. "La Cure" s'inscrit comme un élément fondateur de la démarche "village de caractère" poursuivie par St-Jean-St-Maurice. L'étude-diagnostic réalisée à ce sujet a mis en évidence toute l'importance d'un pôle d'accueil touristique et culturel. Le projet "La Cure" a permis de créer un poste d'agent d'accueil et de responsable de la programmation du site. Pour en savoir plus : [www.ccor.fr](http://www.ccor.fr)



Le point d'information touristique

► **Commission tourisme du Pays : Président Alain Baillon**



CULTURE

## “Passerelle 109” relie culture et éducation

Aide du  
Contrat de Pays :  
**9 500 €**



Concert d'inauguration le 6 juin 2009  
donné par trois jeunes lycéens  
auteurs compositeurs

Installée à Champoly, dans l'ancienne cure du village, “Passerelle 109” n'est pas une association comme les autres. Créée par une dizaine de personnes, elle établit le lien entre culture et éducation. Lieu de vie, de travail et d'expression pour des artistes en résidence, elle comprend une galerie d'exposition et une salle de spectacles destinée à des ateliers d'expression, des stages, des concerts, des cafés-débats, des spectacles vivants, des veillées pour adultes et enfants... “Tous les mercredis après-midi, nous accueillons également des collégiens de la région dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, explique Sylvie Desalvo, l'une des animatrices de “Passerelle 109”. Nous élaborons, par ailleurs, des projets humanitaires et européens avec des jeunes. En 2010, un échange culturel est en projet avec un pays de l'Europe du Sud”. Structure de proximité agréée par la CAF et “Jeunesse et Sports”, “Passerelle 109” propose aussi des accès “Internet” ouverts à tous publics.

► **Commission culture du Pays : Président Bruno Coassy**



AGRICULTURE

## 3 questions à... Nils MAURICE, chargé de mission agriculture

Aide du  
Contrat de Pays :  
**40 000 €**

*Vous êtes en charge de mettre en place le PSADER (Projet Stratégique d'Agriculture et de Développement Rural). De quoi s'agit-il ?*

Le PSADER est un contrat signé avec la Région Rhône-Alpes. Il a pour but de rapprocher l'agriculture de son territoire suivant trois axes : structurer la filière agricole au niveau local, avoir une gestion concertée du foncier agricole et travailler au maintien du paysage agricole.

*A qui s'adresse-t-il ?*

Tout d'abord aux collectivités. Sur notre territoire, cela se traduit, par exemple, par l'émergence d'un approvisionnement local pour la restauration scolaire, par la mise en place d'un programme concerté de replantation de vergers ou encore par la création de plateformes de co-compostage. Il s'adresse aussi aux chambres consulaires et aux organisations professionnelles liées à l'agriculture notamment sur la valorisation de nos produits locaux. Mon rôle est de faire travailler ensemble les acteurs du tourisme, du commerce, de l'agro-alimentaire et bien sûr du monde rural. Il s'adresse enfin aux milieux associatifs, qui souhaitent créer un lien entre agriculteurs et consommateurs, et aux groupements d'agriculteurs. Nous travaillons notamment à la promotion de l'agriculture locale via des visites de scolaires à la ferme. Dans cette optique, nous soutenons financièrement la fête de l'agriculture organisée sur Charlieu et Belmont-de-la-Loire ainsi que le Concours Charolais.



Contact : 04 77 44 23 52

*Quel rôle jouez-vous personnellement dans ce dispositif ?*

Mon rôle c'est de mettre les gens autour d'une table pour faire avancer les choses : informer et mobiliser les acteurs, accueillir les porteurs de projets collectifs, les accompagner, trouver les financements, apporter du conseil, dire ce qui me semble réaliste et ce qui ne l'est pas. Le PSADER ce n'est pas qu'un soutien financier. C'est vraiment l'élaboration concertée de la stratégie agricole du Pays Roannais.

► **Commission agriculture du Pays : Président Pierre Pointet**



ECONOMIE

## Une résidence d'entreprises originale à Neulise

Aide du  
Contrat de Pays :  
**157 000 €**



La pépinière d'entreprises au parc des Jacquins

Les cinq premières années de la vie d'une entreprise sont souvent les plus difficiles. Partant de ce constat, la CoPLER (Communauté de communes du pays entre Loire et Rhône) vient d'aménager, sur son parc des Jacquins de Neulise, une “résidence d'entreprises” au fonctionnement original. Située entre la pépinière et l'hôtel d'entreprises, elle s'adresse à de petites structures tertiaires ou artisanales en phase de création ou de développement. Cette formule d'accueil transitoire (cinq ans maximum) permettra au porteur de projet de démarrer ou de développer son activité sans avoir à supporter la charge d'un investissement immobilier trop important. Sept entreprises pourront bénéficier de quatre bureaux d'une superficie de 12 à 18 m<sup>2</sup> ou de trois modules de 145 m<sup>2</sup> plutôt destinés à des

entreprises artisanales ou à de petites structures industrielles. Les occupants bénéficieront également de locaux partagés : salle de réunion, locaux d'archives, locaux sociaux, espace détente à l'étage... Une assistante administrative assurera l'accueil, le standard téléphonique et remplira des missions de secrétariat commun. Cet équipement a été conçu suivant les critères HQE (Haute Qualité Environnementale) notamment l'élimination des ponts thermiques et l'utilisation du bois comme matériau de construction et de chauffage.

► **Commission économie du Pays : Président André Danière**

## Le CLD aux champs

Le Conseil Local de Développement s'est investi en ce début d'année aux côtés des élus du Pays dans la préparation du contrat de développement durable. De nombreuses réunions en plénière et en commission ont permis aux membres de contribuer au programme d'actions. Les membres du CLD avaient souhaité se rendre sur le terrain pour visiter des réalisations concrètes aidées dans le cadre des procédures conduites par le Pays.

Les jeunes viticulteurs  
présentent la vigne relais  
de St Haon le Vieux



La plénière du 24 avril s'est déroulée à Ambierle. Les membres ont pu voir sur place les travaux de valorisation du village dans le cadre de village de caractère, aidé financièrement par la Région dans le cadre du Contrat de Pays. Ils ont ensuite visité la vigne relais de St Haon le Vieux acquise par la Communauté de Communes de la Côte Roannaise. Cette vigne a été remise en valeur afin de faciliter l'installation de jeunes viticulteurs.

Le Maire d'Ambierle présentant au CLD  
le programme des travaux de valorisation  
aidé par le Contrat de Pays

### La journée du développement durable, le 1<sup>er</sup> avril 2009

Dans le cadre de la semaine du développement durable 2009, Grand Roanne Agglomération a organisé avec le Pays une journée de visites dédiées à ce thème pour les élus et les membres du CLD. Ce jour-là, une trentaine de personnes ont visité plusieurs sites en milieu urbain puis rural. Après la présentation par la ville de Mably de sa démarche de développement durable, la cuisine des mélanges (insertion par la restauration) et la chaudière de cogénération à Roanne, le groupe s'est rendu à Balbigny. La ferme du Tilleul, exploitation laitière en agriculture biologique à Balbigny, dispose d'un système complet de génération énergétique, cellules photovoltaïques sur le toit de la grange, chaudière bois à hydro-accumulation ; elle possède une activité d'accueil touristique sous forme de chambres d'hôtes entièrement accessible aux personnes handicapées et un gîte d'enfants.



La ferme du Tilleul à Balbigny

## Communication

### Le site internet du Pays : à consulter

**A qui s'adresse-t-il ?** : essentiellement aux collectivités, élus et chargés de missions, partenaires du Pays, porteurs de projets.

#### Que peut-on y trouver ?

##### En téléchargement :

- Les études conduites par le Pays
- Les publications : les lettres de Pays, la charte de territoire...
- Les comptes rendus des comités de pilotage et comité syndicaux de 2009
- Les dossiers de demandes de subvention

##### Et aussi :

- Le calendrier des réunions du Pays
- Le détail des actions soutenues par le Pays
- L'actualité et les informations concernant le syndicat mixte : procédures, le futur contrat...
- Les informations concernant la structure syndicat mixte : statut, règlement intérieur...

*Vos remarques sont les bienvenues*



[www.roannaispays.com](http://www.roannaispays.com)



Rhône-Alpes Région

### Syndicat mixte "Roannais Pays de Rhône-Alpes"

Directeur de la publication : Président du Syndicat Mixte (4000 exemplaires)

8, impasse de la Sous-préfecture - 42300 Roanne - Tél. 04 77 44 23 50 • Fax 04 77 44 23 59  
E-mail : [contact@roannaispays.com](mailto:contact@roannaispays.com) • Site internet : [www.roannaispays.com](http://www.roannaispays.com)